

SUD OUEST

BORDEAUX

MARDI 8 JANVIER 2008 / 0,85 €
www.sudouest.com

Les urgences sous calmant



HÔPITAL. La ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, a promis hier une enveloppe de 700 millions d'euros pour le paiement des jours de RTT et des heures sup. Une annonce accueillie avec prudence par les syndicats, qui pointent du doigt le quotidien difficile des urgentistes. Exemple à Libourne

→ CAHIER GÉNÉRAL PAGES 1-2 ET 1-3



GALERIE BORDELAISE

Un mur de boîtes de chaussures

Depuis hier, un mur de cartons bloque ce passage dont la rénovation est dans l'impasse

→ CAHIER LOCAL PAGE 2-9

PROCHE-ORIENT

Une première pour Bush



Le président américain effectue un voyage historique en se rendant à partir de demain en Israël et dans les territoires palestiniens

→ CAHIER GÉNÉRAL PAGE 1-4

CAP-FERRET



La bataille des villas

Le bras de fer se poursuit devant la justice entre les époux Baron, dont la maison a été démolie en 2006, et leurs voisins

→ CAHIER GÉNÉRAL PAGE 1-11

LA ROCHELLE

L'aquarium des records



L'entreprise Coutant construit les 64 bassins de l'Exposition internationale de Saragosse. Un tour du monde de la biodiversité

→ CAHIER GÉNÉRAL PAGE 1-24

Du 9 janvier au 23 février

Week-end Portes Ouvertes
les 19 et 20^{es} janvier.



1000€
d'économie
sur la gamme 207



3000€
d'économie
sur la gamme 407

Retrouvez nos offres sur www.siaso.peugeot.fr

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL



* Offres d'équipement TTC non cumulables, réservées aux particuliers, valable du 9 janvier au 23 février 2008, pour toute commande d'une Peugeot 207 (hors 207 Style) ou d'une Peugeot 407 neuves identifiées en stock, dans le réseau Peugeot participant, et dont la livraison est prévue avant le 29 février 2008. Liste des véhicules disponible dans votre point de vente. 207 : consommations mixtes (en l/100 km) : de 4,5 à 7,4. Emissions de CO₂ (en g/km) : de 120 à 175. 407 : consommations mixtes (en l/100 km) : de 5,3 à 10,2. Emissions de CO₂ (en g/km) : de 140 à 242. ** Ouverture le dimanche selon autorisations préfectorales.

BOUSCAT
84, av. de la Libération
05 56 42 73 73

PEUGEOT SIASO BORDEAUX
BASTIDE
350 av. Thiers
05 57 80 36 36

PESSAC
Parc Bersol 1 Rocade sortie n° 14
05 57 89 11 50

et son réseau d'agents

MERIGNAC
254, av. de la Marne
05 56 12 68 68

Cahier 3

Automobile :
les annonces
de la région

Avec ce numéro,
votre supplément
du mardi

R20319 9675 0,85€



GALERIE BORDELAISE. Élevé au milieu du passage entre les rues Sainte-Catherine et Piliers-de-Tutelle, un mur de boîtes à chaussures bloque le chaland

Un mur de boîtes

de Jean-Michel Petaux

Impossible de le manquer. Au beau milieu de la Galerie bordelaise, il se dresse fièrement depuis hier. Haut de plusieurs mètres, le mur de boîtes à chaussures bloque le passage et bouche la vue aux chaland habitués à venir faire quelques emplettes ou pressés de couper par ce raccourci reliant les rues Sainte-Catherine et Piliers-de-Tutelle.

« Nous avons monté cette œuvre ce week-end à la faveur de la fermeture de la galerie au public, explique Jacques Perconte. L'artiste, déjà intervenu l'an dernier lors du festival Ritournelle, a eu l'idée de ce happening, en visitant les stocks du magasin Richard Ardillier.

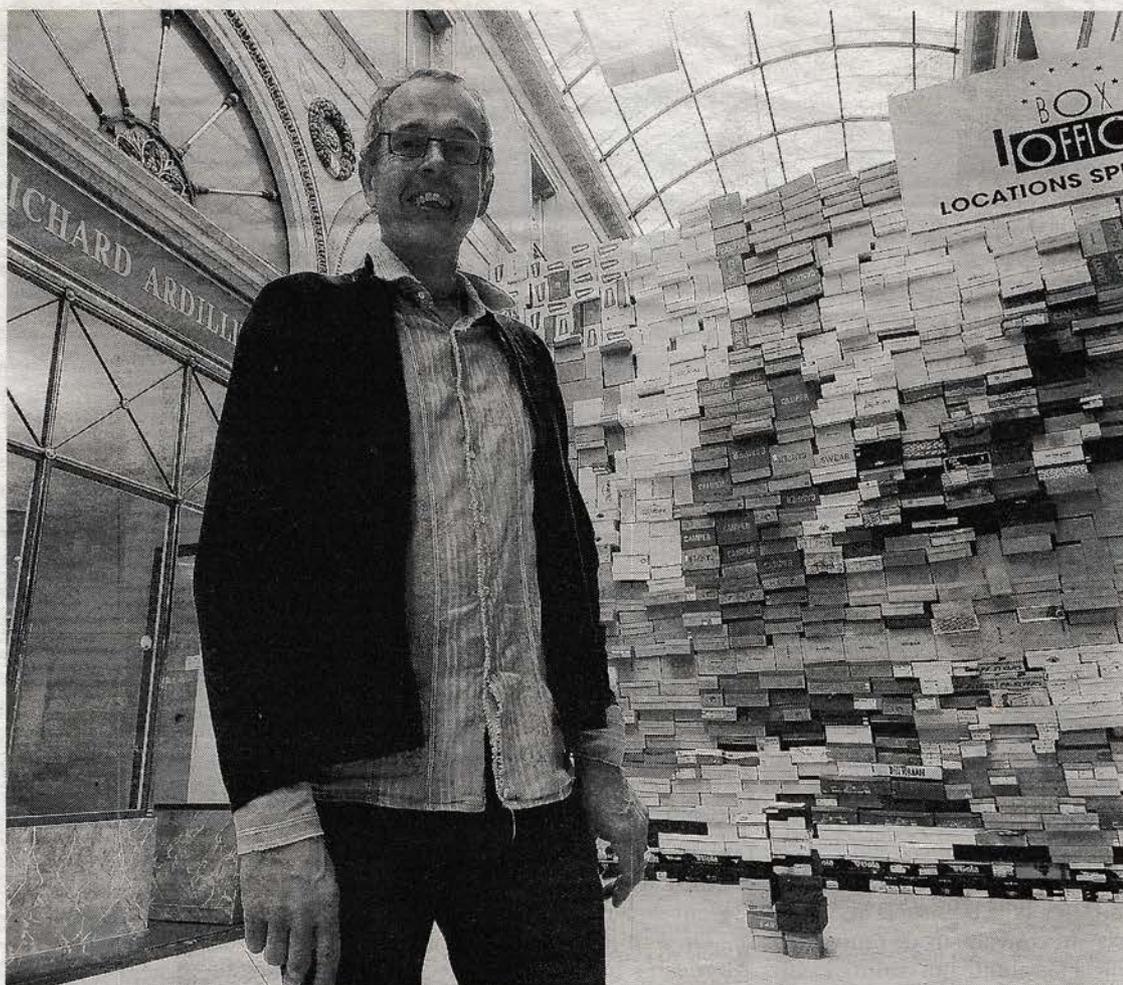
« Lorsque je suis tombé sur toutes ces boîtes abandonnées par les clients, je me suis dit qu'il fallait en faire quelque chose. L'idée m'est venue plus tard d'entreprendre une œuvre monumentale. » De fil en aiguille, le projet prend forme avec l'appui de Pierre Pascal Michard.

« **Le mur de la honte** ». « Il y a une double lecture dans ce mur, décrypte ce dernier. C'est bien sûr une création artistique, mais c'est également pour moi le mur de la honte. Je souhaite montrer aux Bordelais que ce mur de carton est en meilleur état que notre vieille galerie. »

Un refrain bien connu des locataires et copropriétaires des cinq bâtiments qui composent cette galerie. « Cela fait 50 ans que ma famille est installée ici et le problème est toujours le même », soupire Claude Lagarde, agent général en assurance et copropriétaire jusqu'à peu de plusieurs lots au 10 de la rue Sainte-Catherine.

Pour résumer, commerçants et copropriétaires se renvoient la balle depuis plusieurs années pour savoir qui devrait payer les nécessaires travaux de restauration de la Galerie, en particulier les chenaux et la verrière. Un débat qui les avait conduit l'an dernier à se retrouver devant Michel Duchène et d'autres élus en vue de sortir de cette impasse. En vain.

« Nous ne pouvons pas inter-



« Je souhaite montrer aux Bordelais que ce mur de carton est en meilleur état que notre vieille galerie », explique Pierre Pascal Michard devant l'installation de Jacques Perconte.

PHOTO ALEXANDRE SIOC'HAN DE KERSABIEC

venir à outrance, explique Michel Duchène. Les pouvoirs publics ne peuvent pas se substituer aux propriétaires privés pour financer ces travaux. Nous avons cependant pu inscrire la galerie dans le périmètre de rénovation urbaine, ce qui donne droit à certaines subventions pour les particuliers. »

« Ce mur est une création artistique, mais c'est aussi un moyen de montrer l'état de notre vieille galerie »

L'intervention publique étant exclue, les copropriétaires de la galerie se retrouvent donc dans

l'obligation de s'entendre autour d'un consensus. Non sans mal.

Car plusieurs parties s'opposent dans ce dossier. D'un côté, certains commerçants demandent que les travaux de la verrière et des chenaux soient supportés par l'ensemble des copropriétaires. De l'autre, des copropriétaires, règlement à l'appui, estiment que seuls les commerçants ont la charge de ces interventions. « L'entretien a été fait depuis 1834, date de la construction de la Galerie, juge Valérie Domergue, présidente de l'association de la Galerie bordelaise. Aujourd'hui, il est question de restauration. On sort donc du cadre prévu par le règlement de copropriété. »

« Le texte est clair, lui répond, André Rebière, habitant depuis près de 40 ans l'immeuble. L'article 8 indique que pour les parties étant communes mais ne profitant qu'à certains lots (en

l'occurrence la Galerie bordelaise), les charges des frais d'entretien de la verrière, des chenaux, du sol [...] seront supportés par les lots usagés. » Suit alors une liste de copropriétés se révélant être pour la plupart des commerces de la galerie.

L'impossible unanimité. Des points de vue qui ne manqueront pas d'être échangés lors de l'assemblée générale des copropriétaires de la galerie le 31 janvier prochain. À l'ordre du jour, outre la désignation du syndic, les copropriétaires seront appelés à se prononcer quant à une éventuelle expertise pour changer leur règlement.

« La loi est dure mais c'est la loi, prévient André Rebière. Et en l'occurrence elle ne pourra pas être changée. Car pour toucher au règlement, il faut l'unanimité des 65 copropriétaires. Et cela n'arrivera jamais. »